

***Pour diffusion immédiate***

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Congestion aux sorties de L'Île-des-Sœurs - l'APRIDS intervient**

**Montréal, le 24 mai 2013** – L'APRIDS déplore l'importante congestion qui a eu lieu aux sorties de L'Île-des-Sœurs, le samedi 18 mai 2013 et qui a incommodé plusieurs résidents. Cette congestion a été provoquée par le blitz de travaux routiers concomitants sur la A-15, sur l'autoroute Bonaventure et sur le pont Champlain ainsi que par la fermeture de trois sorties de L'Île-des-Sœurs.

« Nous avons communiqué nos inquiétudes à M. Jean-Vincent Lacroix, directeur des communications de la société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) qui est responsable de ces travaux. Monsieur Lacroix a bien pris note de nos propos et il nous a confirmé que cette situation ne se répètera pas et que pour tous travaux futurs au moins deux sorties de L'Île-des-Sœurs seront disponibles », précise Daniela Villatora, présidente de l'APRIDS.

« Contrairement aux autres usagers du pont Champlain et du pont de L'Île-des-Sœurs, les résidents de l'île n'empruntent pas ces voies de circulation par choix, mais bien par nécessité. Compte tenu des travaux importants qui seront exécutés dans la prochaine décennie, il est impératif que les responsables de ces travaux aient toujours à l'esprit d'offrir au moins deux alternatives pour sortir de L'Île-des-Sœurs et pour y entrer, dont une sortie pourrait idéalement être réservée exclusivement aux résidents de l'île, dans les cas où cela s'avérerait possible », précise Philippe Tremblay, porte-parole du comité « Voirie, Sécurité et Propreté » de l'APRIDS.

« M. Lacroix a bien reçu cette recommandation et nous comptons sur une collaboration de tous les intervenants pour offrir aux résidents de L'Île-des-Sœurs la quiétude et la sécurité dont ils ont droit », ajoute Mario Langlois, porte-parole du comité pont Champlain et secrétaire de l'APRIDS.

**À propos de l'Association des propriétaires et résidents de L'Île-des-Sœurs** - L'APRIDS est un organisme à but non lucratif qui, depuis 1987, œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de L'Île-des-Sœurs et à la protection de son environnement. Elle a pour mission de promouvoir et défendre les intérêts de tous les résidents de L'Île-des-Sœurs, qu'ils soient propriétaires ou locataires, individus, commerces, copropriétés ou institutions, principalement auprès des instances publiques. Elle se préoccupe de la sécurité des citoyens, de l'aménagement du territoire et des installations éducatives, culturelles, sportives et de loisirs.

- 30 -

Renseignements : Daniela Villatora Téléphone : (514) 937-8404  
Courriel : daniela.villatora@aprids.ca